

L'ENQUÊTE
mobilité
GRANDE RÉGION GRENOBLOISE
OCT 2019 - DÉC 2020

LA MOBILITÉ QUOTIDIENNE, AU CŒUR DES ENJEUX

OCTOBRE 2025

L'ÉCHELLE DU GRAND TERRITOIRE

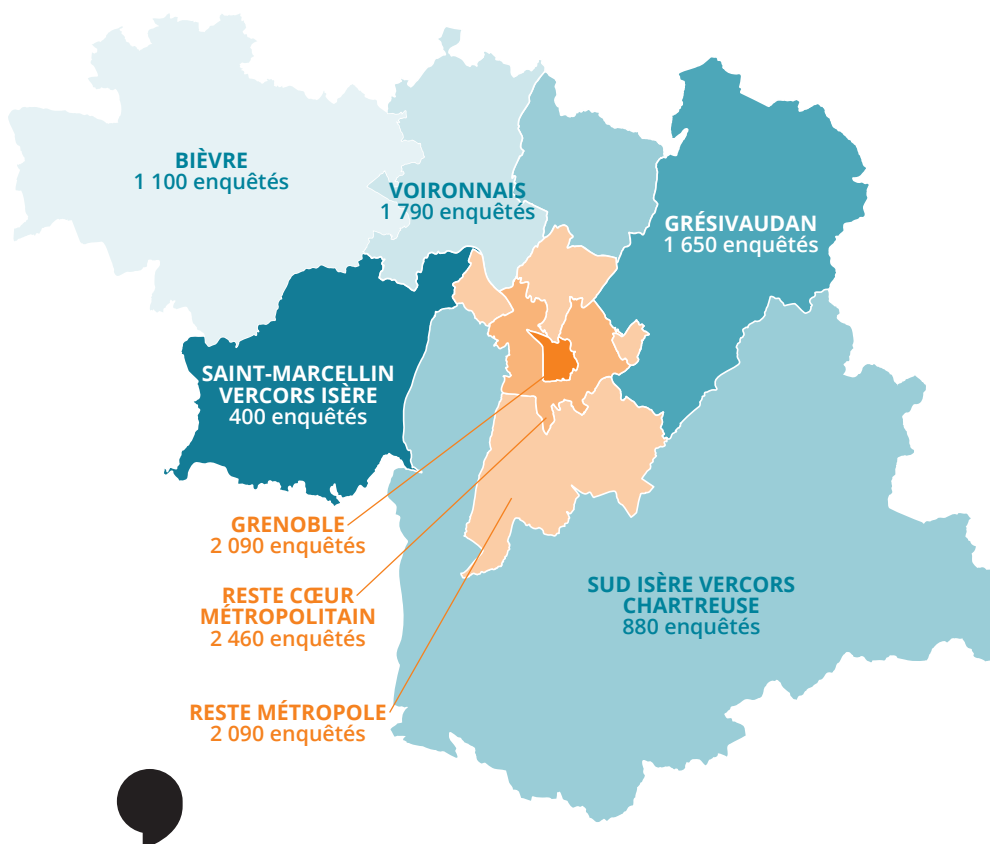
Les flux de mobilité quotidienne sont l'expression de la structure d'un territoire, de ses pôles d'emplois, de ses pôles commerciaux et de services, de ses zones résidentielles et des infrastructures qui le parcourent. S'intéresser aux flux de déplacements quotidiens entre territoires, c'est s'intéresser à leur volume, leurs motifs, leur répartition spatiale et temporelle, c'est analyser l'attractivité des différents territoires et leurs inter-dépendances. Cette géographie des flux rend compte de la vie des habitants, de leur territoire vécu, bien au-delà des limites administratives et institutionnelles.

Au croisement des enjeux environnementaux, économiques, et sociaux, l'organisation de la mobilité quotidienne est l'un des défis auxquels doivent répondre les collectivités.

MÉTHODOLOGIE STANDARD CEREMA

L'Enquête Mobilité Certifiée CEREMA (EMC²) est une photographie des déplacements réalisés par les habitants d'un territoire, un jour moyen de semaine (du lundi au vendredi), par tous les modes de transport.

8 GRANDS SECTEURS D'ENQUÊTE



FICHE D'IDENTITÉ DE L'ENQUÊTE

12 450

personnes de 5 ans et plus interrogées

44 600

déplacements recensés

359

communes

17 semaines d'enquête
entre novembre 2019
et mars 2020, puis sep-
tembre et octobre 2020

AVERTISSEMENT

Bien que les déplacements d'échanges entre territoires aient été impactés par la crise sanitaire du COVID, les grands enseignements de l'enquête mobilité demeurent valables. Les comparaisons en historique entre les enquêtes de 2010 et 2020, notamment sur les volumes de flux, sont en revanche délicates et ne sont pas présentées dans cette publication.

CHIFFRES CLÉS

1/4

des déplacements
sont réalisés hors du secteur de résidence

40 %

des déplacements
vers le travail sont faits
en dehors du secteur
de résidence

54 %

des déplacements
entre territoires sont liés
aux motifs «obligés»
(travail, études)

La moitié

des déplacements
entre territoires se concentrent
sur les 5 heures de pointe
(7-9 h et 16-19 h)

QUI SE DÉPLACE HORS DE SON SECTEUR DE RÉSIDENCE ET POURQUOI ?

23 % DES DÉPLACEMENTS DES RÉSIDENTS SONT RÉALISÉS HORS DU SECTEUR DE RÉSIDENCE



CES FLUX HORS DU SECTEUR DE RÉSIDENCE REPRÉSENTENT 59 % DES KILOMÈTRES PARCOURUS QUOTIDIENNEMENT PAR LES HABITANTS

TROIS HABITANTS SUR DIX SORTENT DE LEUR SECTEUR DE RÉSIDENCE UN JOUR DONNÉ

Ces flux hors du secteur de résidence représentent un quart de l'ensemble des déplacements quotidiens et 59 % des kilomètres parcourus par les habitants.

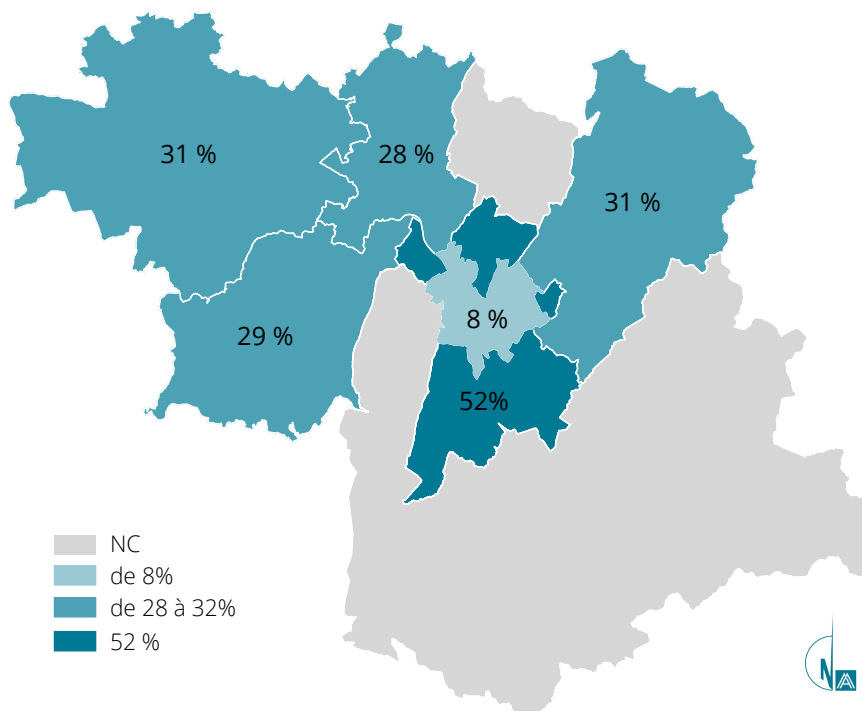
Ce résultat est variable selon le secteur de résidence :

- Les habitants du cœur métropolitain ne réalisent que 8 % de leurs déplacements hors de ce dernier.
- Les habitants du reste de la Métropole réalisent plus d'un déplacement sur deux hors de leur secteur de résidence, principalement vers le cœur de la Métropole pour accéder aux équipements, services, commerces et emplois.
- Dans les territoires voisins de la Métropole, (Bièvre, Voironnais, Grésivaudan, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté - SMVIC), les habitants réalisent environ 30 % de leurs déplacements à l'extérieur de leur secteur de résidence.

LES SECTEURS DE RÉSIDENCE

Pour les analyses qui suivent, l'aire grenobloise a été découpée en sept secteurs (cf carte ci-après). Pour des raisons d'échantillons statistiques, les différents territoires de montagne (Chartreuse, Vercors, Trièves, Matheysine, Oisans) ont été regroupés en un unique secteur.

Part de déplacements dont la destination est extérieure au territoire de résidence



AVERTISSEMENT Pour les territoires de montagne, les chiffres ne sont pas communiqués ici : l'échantillon n'est pas suffisant pour analyser les résultats EPCI par EPCI.

LE TRAVAIL, PREMIER MOTIF POUR LEQUEL ON QUITTE SON SECTEUR DE RÉSIDENCE

Quatre actifs sur dix quittent leur secteur de résidence lorsqu'ils vont travailler.

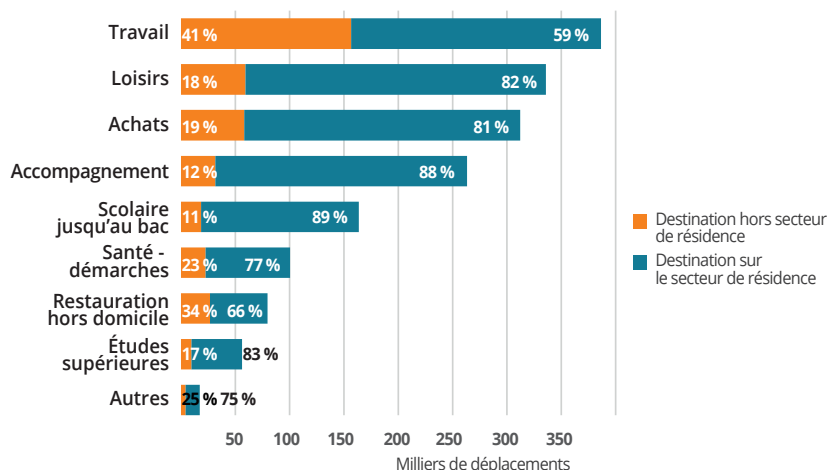
Les autres motifs de déplacements tels que faire ses courses, aller à l'école ou à l'université, pratiquer des activités de loisir... se font davantage à proximité du domicile : on ne s'éloigne de son secteur de résidence qu'une fois sur cinq.



Dans la Métropole et le Voironnais, davantage dotés en services administratifs et de santé, seulement 15 % des déplacements pour la santé et les démarches se font hors du secteur de résidence, contre 39 % dans le reste de l'aire grenobloise.

QUATRE ACTIFS SUR DIX QUITTENT LEUR SECTEUR DE RÉSIDENCE POUR TRAVAILLER

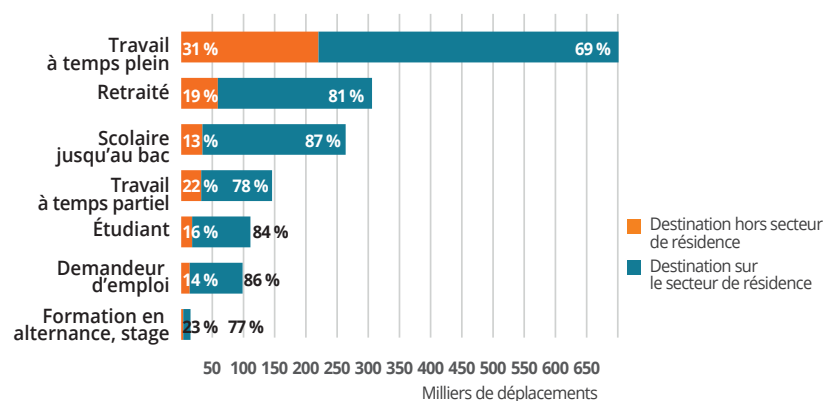
Déplacements des habitants selon le motif



LES ACTIFS RÉALISENT DEUX FOIS PLUS DE DÉPLACEMENTS HORS DE LEUR SECTEUR DE RÉSIDENCE QUE LE RESTE DE LA POPULATION

Les actifs réalisent 30 % de leurs déplacements hors de leur secteur de résidence, contre 16 % pour le reste de la population (retraités, étudiants, scolaires, chercheurs d'emplois, personnes au foyer...). Cet écart s'explique par le décalage entre les lieux d'habitat et les lieux de travail.

Déplacements des habitants selon leur occupation principale



LES HOMMES RÉALISENT PLUS DE DÉPLACEMENTS EXTÉRIEURS À LEUR SECTEUR DE RÉSIDENCE

Les hommes réalisent 26 % de leurs déplacements hors de leur secteur de résidence, contre 20 % pour les femmes.

Cette différence s'explique notamment par des rôles différents dans la logistique du ménage :

- Les hommes réalisent davantage de déplacement pour le travail (27 % de leurs déplacements, contre 19 % pour les femmes) avec un emploi souvent plus éloigné du domicile.

- Les femmes, plus investies dans la logistique quotidienne, réalisent plus de déplacements pour accompagnement et achats (39% de leurs déplacements, contre 29 % pour les hommes). Ces activités sont généralement réalisées dans un environnement plus proche du domicile que le travail.

QUAND ET COMMENT SONT RÉALISÉS LES DÉPLACEMENTS D'ÉCHANGES ENTRE TERRITOIRES ?

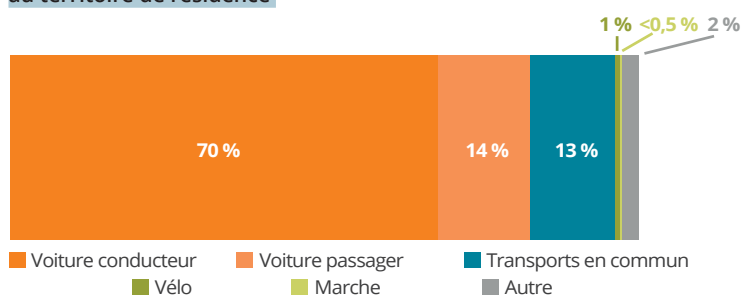
FLUX D'ÉCHANGES ENTRE TERRITOIRES

Pour les analyses suivantes, l'aire grenobloise est découpée en six secteurs (Bièvre, Voironnais, Grésivaudan, Grenoble Alpes Métropole, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, territoires de montagne). On observe les déplacements des résidents entre leur territoire de résidence et un autre territoire. Par exemple pour un habitant de la Métropole, on décompte les déplacements qu'il va faire entre la Métropole et le Grésivaudan et les déplacements qu'il va faire entre le Grésivaudan et la Métropole. Ne sont pas pris en compte les déplacements internes au Grésivaudan et les déplacements internes à la Métropole.

PLUS DE HUIT DÉPLACEMENTS SUR DIX SONT RÉALISÉS EN VOITURE

Le poids de la voiture reste prépondérant sur les déplacements d'échanges entre territoires. La voiture assure ainsi 84 % de ces flux, contre 13 % pour les transports collectifs et 3 % pour d'autres modes. Les transports collectifs sont davantage attractifs pour les habitants des territoires hors Métropole lorsqu'ils se rendent dans celle-ci. Ils assurent 18 % de ces flux contre 78 % pour la voiture.

Part de déplacements dont la destination est extérieure au territoire de résidence

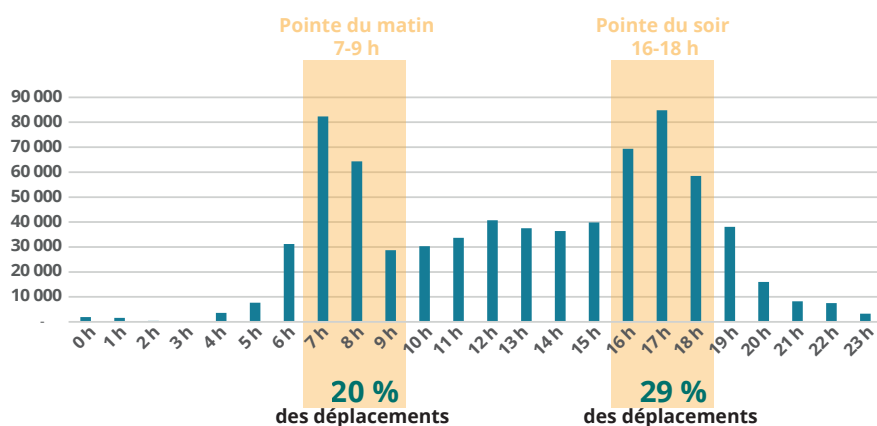


LES FLUX D'ÉCHANGES SE CONCENTRENT SUR QUELQUES TRANCHES HORAIRES

Les déplacements entre territoires se concentrent sur les heures de pointe du matin (départ entre 7 et 9h) et du soir (départ entre 16 et 18h). Ces 5 heures de la journée représentent la moitié des déplacements entre territoires.

Ils convergent vers les pôles d'emplois et créent des phénomènes de congestion automobile, accentuant ainsi la pollution.

Nombre de déplacements d'échanges entre territoires selon l'heure



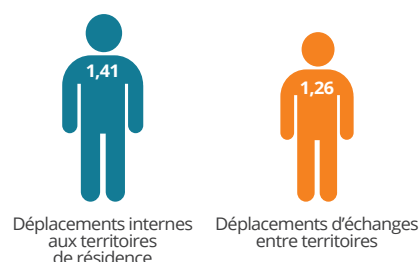
DES VÉHICULES MOINS OCCUPÉS POUR LES FLUX D'ÉCHANGE

Le taux d'occupation moyen des véhicules est de 1,36 personne/voiture. Il n'a pas évolué entre 2010 et 2020, et est très faible pour les déplacements liés au travail, avec 1,04 personne par

voiture (pour 20 voitures cela correspond à 19 voitures avec un seul occupant, et une voiture avec 2 occupants).

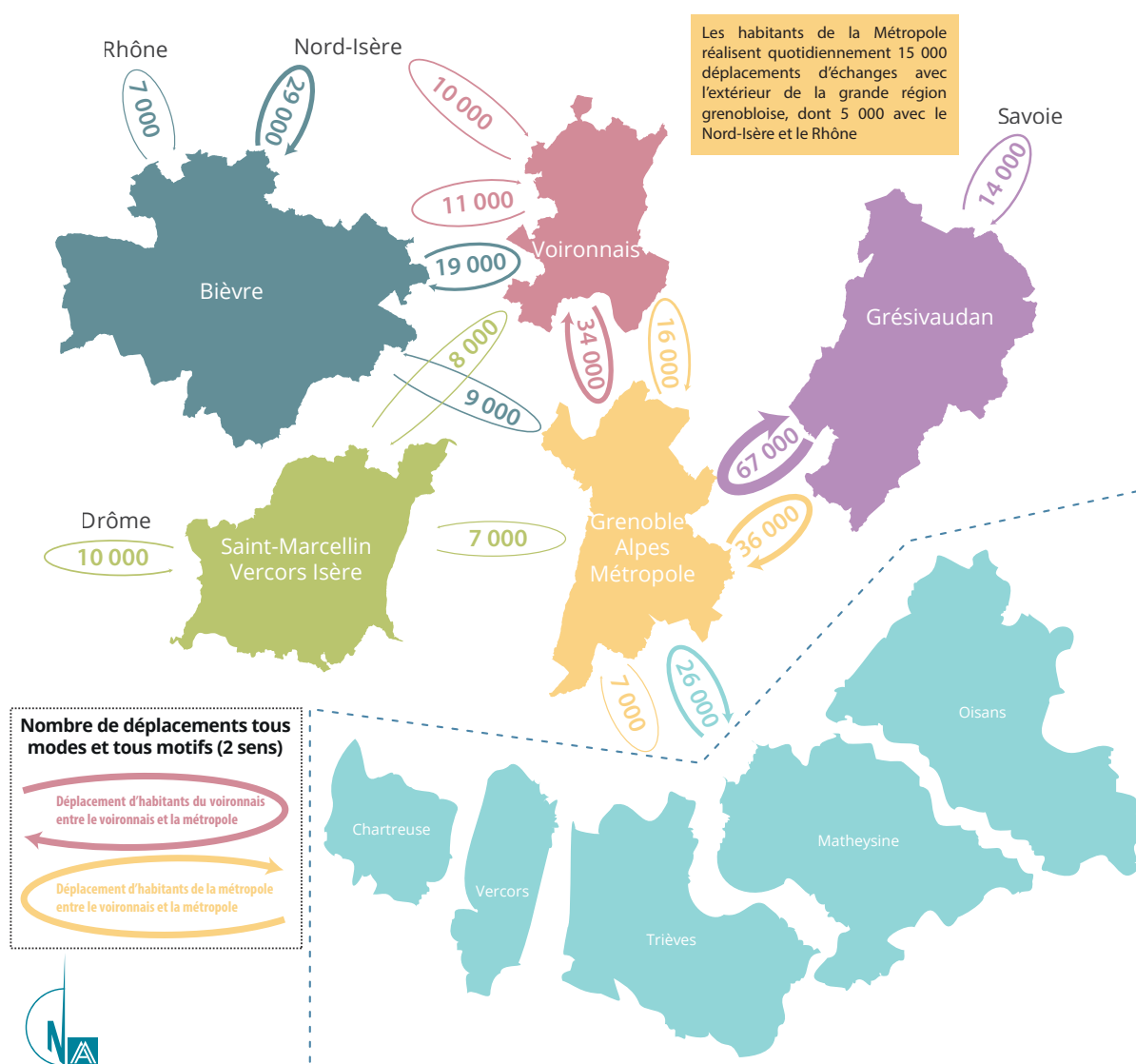
Le taux d'occupation des véhicules est plus important pour les déplacements internes aux territoires de résidence, que pour les déplacements d'échanges entre territoires.

Taux d'occupation des véhicules



DÉTAIL DES FLUX D'ÉCHANGES ENTRE TERRITOIRES

- L'attractivité de la Métropole s'étend à l'ensemble de l'aire grenobloise : 40 % des flux d'échanges entre territoires sont des déplacements d'habitants des territoires voisins vers Grenoble Alpes Métropole, ils concernent des motifs variés (travail, études, achats, loisirs, démarches, santé...).
- La centralité voironnaise, second pôle urbain de l'aire grenobloise, exerce une attractivité sur ses territoires limitrophes : 14 % des flux d'échanges entre territoires sont des déplacements d'habitants des territoires limitrophes vers le Pays Voironnais, également pour des motifs variés.
- Le grand pôle d'emplois de Crolles-Bernin est également générateur de déplacements d'échanges entre territoires, principalement pour des actifs résidant dans la Métropole (10 % des flux entre territoires).
- Les territoires les plus éloignés de la Métropole, notamment les territoires de Bièvre et SMVIC, ont également de nombreux échanges avec l'extérieur (Nord-Isère, Rhône, Savoie, Drôme).



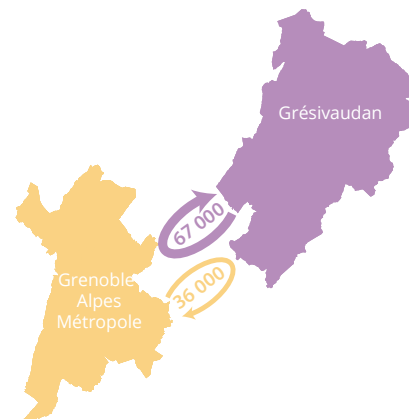
LES ÉCHANGES ENTRE LE GRÉSIVAUDAN ET LA MÉTROPOLE

67 000 déplacements des habitants du Grésivaudan vers la Métropole

- Des motifs de déplacements variés : 36 % de déplacements liés au travail, 15 % aux achats, 14 % aux études, 10 % à l'accompagnement et 7 % aux démarches et à la santé ;
- 78 % en voiture, 18 % en TC ;
- Déplacements issus essentiellement du secteur sud du Grésivaudan et à destination du centre de Grenoble et du nord-est de la Métropole

36 000 déplacements des habitants de la Métropole vers le Grésivaudan

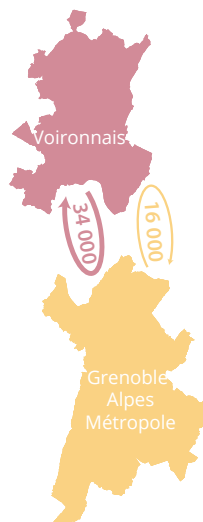
- Une prédominance du motif travail lié à l'attractivité du pôle d'emploi de Crolles-Bernin : 58 % de déplacements liés au travail, 17 % aux loisirs et 10 % aux achats ;
- 81 % en voiture, 12 % en TC, 3 % à vélo ;
- Déplacements issus essentiellement du centre et de l'est de la Métropole et à destination du sud du Grésivaudan .



LES ÉCHANGES ENTRE LE VOIRONNAIS ET LA MÉTROPOLE

34 000 déplacements des habitants du Voironnais vers la Métropole

- Une prédominance du motif travail : 56 % de déplacements liés au travail, 13 % aux achats, 10 % aux loisirs et 8 % aux études ;
- 72 % en voiture, 24 % en TC ;
- Déplacements issus essentiellement du sud-est du Voironnais et à destination du centre de Grenoble, du Campus et du Nord-Ouest de la Métropole.



16 000 déplacements des habitants de la Métropole vers le Voironnais

- Des motifs de déplacements relativement variés : 43 % de déplacements liés au travail, 21 % aux loisirs, 9 % aux achats, et 9 % aux études ;
- 88 % en voiture, 12 % en TC ;
- Déplacements issus essentiellement de Grenoble et Saint-Égrève, et à destination des pôles d'emplois du Voironnais (Voiron et Centr'alp).

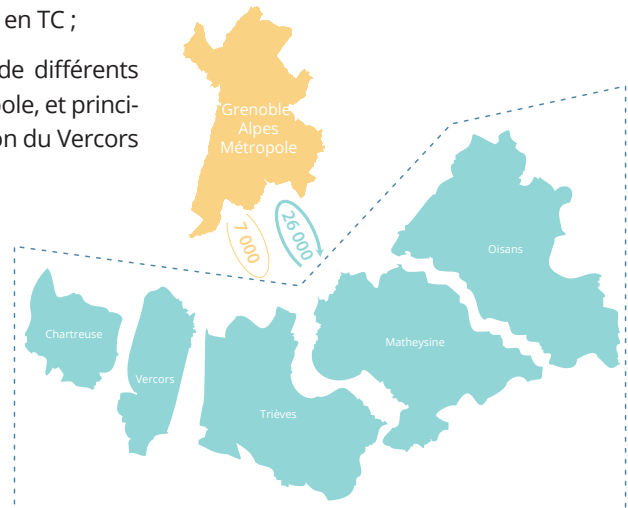
LES ÉCHANGES ENTRE LES TERRITOIRES DE MONTAGNE ET LA MÉTROPOLE

26 000 déplacements des habitants des secteurs de montagne vers la Métropole

- Une prédominance des motifs « obligés » (travail et études) : 45 % de déplacements liés au travail, 18 % aux achats, 11 % aux études, 9 % aux démarches et à la santé et 8 % aux loisirs ;
- 85 % en voiture, 11 % en TC (poids important des scolaires et étudiants) ;
- Déplacements issus de l'ensemble des territoires de montagne et majoritairement à destination du cœur métropolitain.

7 000 déplacements des habitants de la Métropole vers les secteurs de montagne

- Des déplacements liés au travail (50 %) et aux loisirs (33 %) ;
- 77 % en voiture, 10 % en TC ;
- Déplacements issus de différents secteurs de la Métropole, et principalement à destination du Vercors et de l'Oisans.

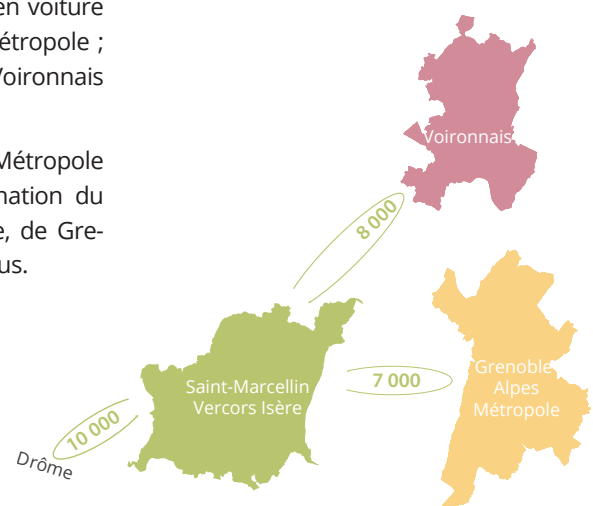


LES ÉCHANGES DE SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ VERS LE VOIRONNAIS ET LA MÉTROPOLE

Un territoire avec des attractions extérieures multiples : 10 000 déplacements des habitants de SMVIC vers la Drôme, 8 000 vers le Voironnais et 7 000 vers la Métropole

- Des déplacements vers la Métropole essentiellement liés au travail (67 % des déplacements) ; des motifs variés vers le Voironnais et dans la Drôme ;

- 72 % de déplacements en voiture et 26 % en TC vers la Métropole ; 98 % en voiture vers le Voironnais et la Drôme ;
- Déplacements vers la Métropole essentiellement à destination du Nord-Ouest du territoire, de Grenoble centre et du campus.



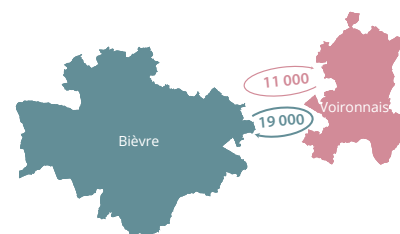
LES ÉCHANGES ENTRE LE VOIRONNAIS ET LA BIÈVRE

11 000 déplacements des habitants du Voironnais vers la Bièvre

- Des motifs de déplacements variés : 43 % de déplacements liés au travail, 24 % aux achats, 16 % aux loisirs ;
- 96 % en voiture, 2 % en TC ;
- Déplacements issus essentiellement de l'ouest du Voironnais.

19 000 déplacements des habitants de la Bièvre vers le Voironnais

- Des motifs de déplacements variés : 32 % de déplacements liés au travail, 18 % aux loisirs, 16 % à l'accompagnement, 13 % aux achats, 10 % aux études, 9 % aux démarches et à la santé ;
- 92 % en voiture, 8 % en TC ;
- Déplacements essentiellement à destination de l'ouest du Voironnais.

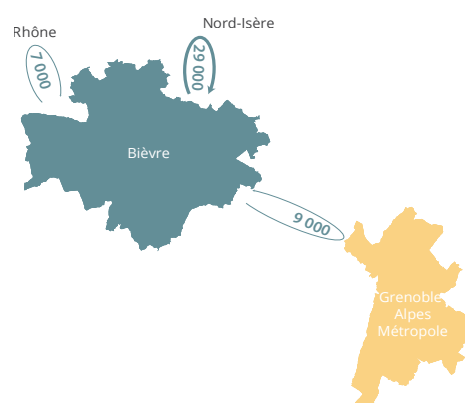


LES ÉCHANGES DE LA BIÈVRE VERS LA MÉTROPOLE ET LE RHÔNE - NORD-ISÈRE

29 000 déplacements des habitants de la Bièvre vers le Nord-Isère, 7 000 vers le Rhône et 9 000 vers la Métropole

- Un motif travail prédominant pour les déplacements vers les Métropoles (Rhône : 84 % des déplacements ; Métropole grenobloise : 60 % des déplacements) ;
- Des motifs variés pour les déplacements vers le Nord-Isère : 40 % de déplacements liés au travail, 15 % aux achats, 12 % aux loisirs, 12 % à l'accompagnement, 9 % aux études ;

- 92 % de déplacements en voiture et 8 % en transport en commun vers le Nord-Isère et le Rhône contre 81 % en voiture et 14 % en transport en commun vers la Métropole ;
- Déplacements essentiellement à destination de l'agglomération Lyonnaise, de Bourgoin-Jallieu et Vienne, ainsi que du centre et du nord-ouest de la Métropole.



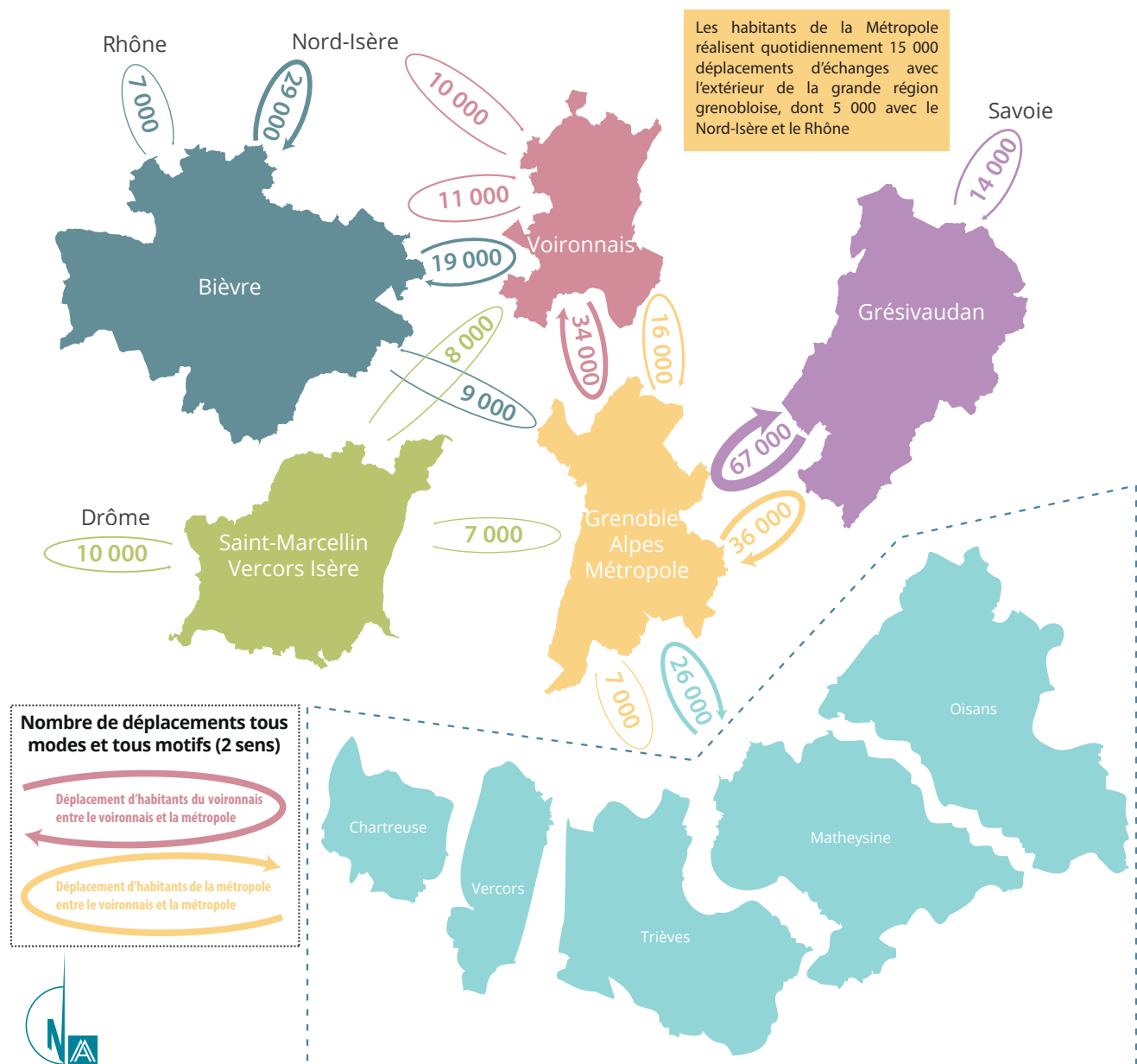
© Bièvre Isère Communauté

LES ÉCHANGES ENTRE LE GRÉSIVAUDAN ET LA SAVOIE

14 000 déplacements des habitants du Grésivaudan vers la Savoie

- Des motifs de déplacements diversifiés : 40 % de déplacements liés au travail, 18 % aux achats, 16 % aux loisirs, 11 % à l'accompagnement et 9 % aux études ;
- 90 % en voiture et 10 % en transport en commun ;

- Déplacements issus essentiellement du nord du Grésivaudan et à destination du sud de la Savoie.



CE QU'IL FAUT RETENIR

→ Les habitants de l'aire grenobloise réalisent 23 % de leurs déplacements hors de leur secteur de résidence. Cela représente 59 % des km qu'ils parcourent.

→ Les actifs réalisent deux fois plus de déplacements hors de leur secteur de résidence que le reste de la population. En effet, le travail est le premier motif pour lequel on quitte son secteur de résidence.

→ Les hommes réalisent plus de déplacements extérieurs à leur secteur de résidence que les femmes, en lien notamment avec l'organisation logistique des ménages (plus de déplacements d'accompagnement et d'achats sont effectués par les femmes).

→ Plus de la moitié des déplacements entre secteurs sont liés aux motifs obligés (travail et études).

→ L'attraction de la Métropole s'étend sur l'ensemble de l'aire grenobloise, elle est au centre d'une importante convergence de flux.

Les territoires les plus éloignés de la Métropole ont également de nombreux échanges avec l'extérieur (Nord-Isère, Rhône, Savoie, Drôme).

→ Les pôles d'emplois majeurs du Grésivaudan et du Voironnais exercent également une attraction importante sur les actifs de la Métropole, générant des flux notables depuis la Métropole vers les territoires voisins.

→ Le taux d'occupation des véhicules est plus important pour les déplacements internes aux territoires de résidence, que pour les déplacements d'échanges.



LES LEVIERS

DÉVELOPPER LES OFFRES ALTERNATIVES À LA VOITURE ET FAVORISER L'INTERMODALITÉ À L'ÉCHELLE DE L'AIRES GRENOBLOISE

→ Mailler le territoire avec des offres en transports collectifs structurantes depuis chacun des EPCI vers la Métropole, et organiser le rabattement vers ce réseau structurant (P+R, vélo).

→ Soutenir le développement du covoiturage.

→ Mettre en place une tarification multimodale et améliorer la lisibilité de l'offre alternative à la voiture à l'échelle de l'aire grenobloise.

TRAVAILLER SUR LA TEMPORALITÉ DES DÉPLACEMENTS, AFIN D'ÉVALER LES PÉRIODES DE POINTE

→ Agir sur les temps et pulsations de la ville, en s'appuyant sur un réseau d'acteurs.

ARTICULER LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ

→ Repenser l'organisation des territoires de vie pour favoriser la proximité dans les activités quotidiennes et réduire la dépendance à la voiture.

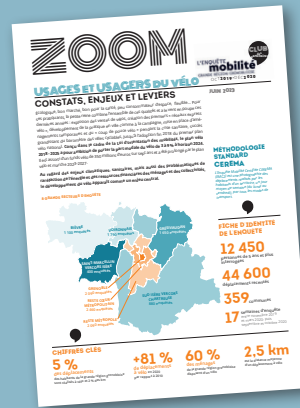
→ Favoriser la transversalité des politiques de mobilité avec les politiques publiques portées par les intercommunalités (habitat, économie, équipements, etc).



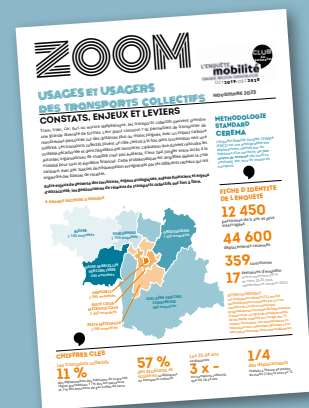
RETROUVEZ TOUTES LES PUBLICATIONS SUR WWW.AURG.FR



Mobilité et climat
Février 2023



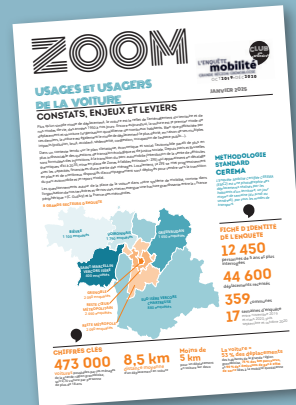
Usages et usagers
du vélo Juin 2023



Usages et usagers
des TC Novembre 2023



Usages et usagers
de la marche Avril 2024



Usages et usagers
de la voiture Janvier 2025

ZOOM

LA MOBILITÉ QUOTIDIENNE, AU COEUR DES ENJEUX

OCT
2019
-
DÉC
2020

L'ENQUÊTE **mobilité** GRANDE RÉGION GRENOBLOISE

Définitions

Déplacement

Action, pour une personne, de se rendre d'un lieu (origine) à un autre lieu (destination) pour réaliser une activité, en utilisant un ou plusieurs modes de transport.

Mobilité quotidienne

Nombre de déplacements par personne et par jour moyen de semaine (hors week-end, hors vacances).

Modes de déplacement

L'ensemble des modes de déplacement est pris en compte : voiture (conducteur et passager), transports collectifs, vélo, marche, autres (cambionnette, camion, deux-roues motorisés, trottinettes...).

Motifs contraints

Les déplacements domicile-travail et domicile-étude sont considérés comme des motifs contraints, car nous n'avons pas d'autre choix que de les effectuer.

Part modale

Pourcentage de voyageurs utilisant un mode de déplacement.



Après le travail technique de recueil de terrain de l'enquête, les partenaires financiers ont souhaité poursuivre leur collaboration au sein du club des partenaires de l'enquête mobilité. Animé par l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, il favorise la mise en commun des données et le partage des enseignements des différents programmes d'études sur la mobilité. Il soutient également la diffusion et la valorisation partenariale des résultats, dans le cadre de publications ou d'ateliers territoriaux. Enfin, il joue un rôle d'interface entre le monde académique et les techniciens des collectivités, par la veille, la capitalisation, et la diffusion de la connaissance issue de différents projets de recherche.

Les partenaires du CLUB enquête mobilité

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

SMMAG
Syndicat Mixte
des Mobilités
de l'Aire Grenobloise



isère
CONSEIL GÉNÉRAL



Contacts : Isabelle Reynaud
isabelle.reynaud@aurg.asso.fr
Nicolas Bonne
nicolas.bonne@aurg.asso.fr

SCHÉMA
DE COHÉRENCE
TERRITORIALE
SCoT 2030
DE LA GRANDE
RÉGION
DE GRENOBLE

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

PAYS
VOIRONNAIS
Communauté du Pays Voironnais

Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

www.aurg.fr

Publication réalisée par l'Agence d'urbanisme pour les partenaires de l'enquête mobilité.
Source SMMAG - enquête mobilité certifiée Cerema 2020 - Grande région grenobloise
Crédit photos : Agence d'urbanisme, sauf mention contraire